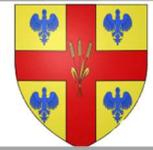




LA GAZETTE



L'ÉDITO DU MAIRE

Deux moments importants ont marqué ce début d'année.

- L'enquête publique sur le projet de parc éolien de la « Monchot ». Le sondage auquel vous avez été nombreux à répondre, montre une large majorité (86%) défavorable à ce projet. Le conseil municipal en a tenu compte dans sa décision.

Cela démontre que de telles opérations ne peuvent être conduites sans l'association des citoyens.

Je reste convaincu de la nécessité du développement des énergies renouvelables dans la transition énergétique en cours. Mais avec les habitants et avec des bénéfices pour le territoire dans son ensemble, deux aspects absents dans ce projet.



- Le choix du maître d'œuvre pour nous accompagner dans l'aménagement du tiers lieu « La Locomotive ». Notre choix a été de retenir le candidat qui proposait le plus d'outils et de séquences de co-construction.

C'est ainsi que vous pourrez participer à l'élaboration de ce projet et échanger au cours de séjours de l'architecte sur la commune.

Il reste essentiel que les utilisateurs finaux, que nous sommes tous, puissent participer à la construction des projets, collectivement, en débattant, en se formant. Cela a été le cas pour le béguinage, nous le souhaitons pour le tiers lieu, nous aurions aimé le faire pour le projet de parc éolien.

Jean-Marie Oudart

TIERS-LIEU

Suite à la consultation lancée par la Commune de Poix-Terron, onze agences d'architecture ont fait parvenir une proposition à la mairie. Après dépouillement, une sélection des offres a été effectuée sur la base d'une grille de critères d'évaluation ad-hoc. Le choix s'est porté sur le collectif d'architectes « Les Saprophytes ». Choix validé en Conseil municipal du 15 mai 2023. Le planning de travaux reste à définir, mais l'objectif est de réaliser le nouveau Tiers-Lieu pour fin 2024, sous réserve des aléas de chantier et d'éventuels problèmes d'approvisionnement en matériaux. Le Pix'In sera bientôt moins à l'étroit, lorsqu'il se métamorphosera pour devenir « **La Locomotive** ». Les habitants qui le souhaitent seront associés, ainsi que Familles Rurales, les associations culturelles, sportives, intéressées dans le cadre d'une construction participative.



Le **samedi 1er juillet 2023** sera marqué par la création d'une association dédiée au tiers-lieru PIX'in et au futur tiers-lieru La Locomotive avec Familles Rurales. À cette occasion aura lieu une assemblée générale festive de 10h30 à 14h sur le site de l'ancienne halle de marchandise SNCF qui deviendra à l'horizon 2025 La Locomotive. Cette journée sera coanimée par le cabinet d'architecte Les Saprophytes.

Au programme :

Accueil convivial à 10h,

Assemblée générale de 10h30 à 12h, l'objectif : revenir sur le projet, parler de PIX'in, du projet de La Locomotive, élire le conseil d'administration de l'association et inviter le plus grand nombre d'habitants, associations, entreprises, institution publique, à adhérer à l'association.

De 12h à 14h : Un temps convivial sera partagé entre tous via des ateliers participatifs organisés par le cabinet d'architecte Les Saprophytes. Présence de stands de boissons et petite restauration.

BEGUINAGE



Les six logements du béguinage de Poix-Terron situés dans la ruelle nommée « Impasse de la gare », sont maintenant occupés par sept personnes âgées de 74 à 86 ans, dont un couple. Les nouveaux habitants de cet écoquartier tout récent (labellisé niveau 2), appelé à se développer avec le Tiers-Lieu à proximité, ont fait part de leur satisfaction à l'occasion d'un point presse organisé par la Communauté de communes le 5 mai 2023. La première locataire avait intégré le béguinage dès fin janvier, les autres à Pâques pour la plupart. Ces habitants du nouveau quartier

sont originaires de Poix-Terron (trois personnes), Liart, Château-Porcien ou Raillicourt. Tous ont vanté le modèle d'habitat parfaitement adapté à leur situation : logements de plain-pied, avec salle de bain adaptée aux personnes âgées et mode de chauffage particulièrement économe. Une configuration de logements qui permet l'autonomie et de n'être ni vraiment seul, ni en EHPAD, et avec une « maison partagée » (grande salle commune équipée) à disposition. **La proximité des commerces et services pixiens est également très appréciée.** Pour beaucoup, les logements quittés pour les nouveaux, n'étaient plus adaptés : maison trop grande, avec étage, trop difficile à chauffer, avec salle de bains non adaptée...

Le Conseil de développement, mis en place par l'intercommunalité il y a quelques années, a défini divers besoins de la population à satisfaire, et avait pointé le manque d'hébergement pour personnes âgées sur notre territoire. Le béguinage de Poix-Terron s'insère dans un vaste programme dont **l'objectif est de déployer une offre d'habitats seniors adaptés sur tout le territoire des Crêtes pré-ardennaises.** Il est situé sur un terrain mis à disposition par la commune. Les loyers ne sont pas excessifs et varient entre 387 € et 448 € pour le site pixien. Les techniques utilisées, comme la mise en place de panneaux photovoltaïques destinés à produire l'eau chaude sanitaire, un système de récupération de chaleur, et un mode de construction quasi-passif permettent de pratiquer des loyers très accessibles. **De nombreuses demandes d'accès à ces locations n'ont pu être satisfaites,** ce qui prouve l'ampleur du besoin à couvrir. Les locataires ont été associés au choix des couleurs intérieures, pour une meilleure appropriation des lieux, et les petits problèmes de finition (serrurerie, lavabo) ont vite été résolus. Le chantier n'a pas encore été officiellement réceptionné (juin 2023), et l'aménagement des espaces verts doit être finalisé avec notamment la plantation de quelques arbres fruitiers, et la délimitation d'un espace qui permettra le jardinage.

De plus, le béguinage pixien a bénéficié, avec d'autres situés sur les Crêtes pré-ardennaises, de la reconnaissance « Habitat inclusif », qui a permis à la Communauté de communes, gestionnaire des lieux, d'obtenir une subvention départementale pour le financement de postes d'**animatrices vie sociale et partagée en résidence seniors.** Ainsi, Adélie et Angélique, animatrices, peuvent interagir sur trois sites du territoire, dont celui de Poix-Terron, et coconstruire des projets de vie sociale et partagée avec les habitants du béguinage qui le désirent, pour limiter le risque d'isolement et favoriser les liens sociaux avec le voisinage par exemple. Il peut s'agir d'activités de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles, effectuées au sein ou à l'extérieur de l'habitat inclusif.

La « formule » béguinage est donc un franc succès, et la Commune souhaite la **bienvenue aux nouveaux habitants !**



Retour sur ... Retour sur ...

Le passage du **Circuit des Ardennes** dans notre commune le vendredi 7 avril 2023 s'est déroulé dans de bonnes conditions, et les pixien(ne)s ont pu admirer les sportifs dans de bonnes conditions de sécurité.



Le **repas annuel des anciens** qui a eu lieu le vendredi 27 janvier 2023 a eu beaucoup de succès !



La cérémonie de la **Sainte-Barbe**, le 21 janvier 2023, était un peu particulière cette année, car elle faisait suite au Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers des Ardennes, qui s'était tenu dans notre commune en 2022. De nombreuses personnalités s'étaient donc déplacées pour assister à la remise de nouveaux grades et de distinctions à nos valeureux sapeurs-pompiers .



Comme chaque année, une cérémonie a été organisée pour la présentation des **vœux du Maire** à la population pixienne. La convivialité était de mise le 15 janvier Salle de la Vence.



Retour sur ... Retour sur ...



Médiathèque : Gros succès de la **conférence de Valérie Lombard** sur « **les signes de l'au-delà** » organisée à la médiathèque le 21 avril. La salle était comble !

FC Pixien : L'équipe Seniors du club de football de Poix-Terron enregistre cette année des résultats tout-à-fait exceptionnels, qui méritent d'être salués. Le 18 mai dernier, l'équipe pixienne a vendu cher sa peau face à l'équipe du Bogny FC, classée en catégorie bien supérieure, en quart de finale de la coupe Roger Marche. Même si l'aventure s'arrête ici concernant cette Coupe, l'équipe pixienne a frôlé un nouvel exploit.

La municipalité poursuivra ses efforts pour un bon entretien des équipements nécessaires à la poursuite de cette belle aventure.



Commémorations du 8 mai 1945 : la cérémonie a été une fois de plus l'occasion de rendre hommage aux morts pour la France, et de démontrer le dynamisme de notre Centre d'Incendie et de Secours, qui perd cependant deux pompiers d'expérience cette année.



Événement : Mariage d'un conseiller municipal sans adresse ?

C'est avec plaisir que toute l'équipe municipale, élus et employés communaux, adresse tous ses vœux de bonheur à **Nathalie Dehaibe et Hugues Champenois**, conseiller municipal, qui ont célébré leur mariage samedi 6 mai 2023. Le temps clément a permis une cérémonie très réussie. Le GPS malheureusement, cherche toujours leur adresse postale, et le Conseil municipal a décidé d'attribuer officiellement le nom de « chemin de la vieille route » à la rue fantôme où nos deux amoureux ont pourtant élu domicile depuis de nombreuses années, afin d'éviter aux livreurs de devenir fous.



Retour sur ... Retour sur ...

Un **club de Badminton**, section de Festi'Poix, s'est créé à la rentrée dernière pour le bonheur des sportifs.

Tournoi de badminton du 15 avril 2023 à Poix-Terron.



Fleurissement : La nouvelle Commission fleurissement s'est réunie le samedi 29 avril 2023 pour une réflexion sur l'évolution du fleurissement du village. Les employés municipaux ont été récemment félicités par plusieurs habitants pour l'effort mis en œuvre (groupes de tulipes en avril dans diverses platebandes de la commune...), ce qui est encourageant. N'hésitez pas à rejoindre le groupe en contactant Madame Colinet : 06 62 34 65 85

habitants pour l'effort mis en œuvre (groupes de tulipes en avril dans diverses platebandes de la commune...), ce qui est encourageant. N'hésitez pas à rejoindre le groupe en contactant Madame Colinet : 06 62 34 65 85

Village-Etapes : Monsieur Léger, adjoint au Maire, a représenté la commune à l'occasion de l'assemblée régionale de l'association Villages-Etapes qui s'est tenue à Launois-sur-Vence le 13 avril 2023. La quasi-totalité des Villages-Etapes de la région Grand-Est y était représentée. Un déficit de signalisation touristique est évident sur Poix-Terron. Un rendez-vous sera pris avec une représentante nationale de l'association pour étudier une amélioration et une mise en place d'une signalétique complémentaire (pour signaler le point d'eau potable situé au niveau des WC publics du Pré Waguet, par exemple).



Fibre THD : La Communauté de communes, la Région Grand-Est ainsi que la société Losange ont organisé une réunion d'information et d'échanges sur la fibre le mercredi 17 mai 2023, à destination des élus de l'ensemble de la Communauté de communes. Les problèmes de raccordement ou de fonctionnement de la fibre qui ont été signalés en mairie ont été communiqués aux services opérationnels de Losange à cette occasion. La société a mis à disposition de chaque Maire un outil destiné à signaler les problèmes. De façon générale, ce sont les opérateurs (Orange, Free, Bouygues et SFR) qui doivent déclarer les échecs de raccordement ou de connexion à Losange.



Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ...

Point sur les travaux



- ✓ Le remplacement, après validation par l'Architecte des Bâtiments de France, **des portes et fenêtres de la mairie**, permettant une meilleure isolation thermique, est achevé
- ✓ La **réfection de la ruelle du Gué Jean Day** est achevée (enrobé) ainsi que des chemins et différentes entrées de cours dans la commune
- ✓ Un **plateau de ralentissement** a été posé dans la traversée de Terron. Cet équipement sera complété par d'autres mesures
- ✓ La **réfection des WC de la salle des fêtes** (salle de la Vence) est terminée, suite à des problèmes récurrents d'évacuation
- ✓ Divers **travaux de réfection** de sols et peintures sont engagés dans les **logements communaux** vacants avant nouvelle mise en location



Porte de la Mairie

Des actions... Des actions... Des actions... Des actions... Des actions... Des actions...



Ecole et Espace multi-accueil de Poix-Terron : Un espace sans tabac autour de ces deux établissements, matérialisé par des panneaux, sera inauguré le 22 juin 2023 à 17H, avec le Directeur de l'école, le Président du SIVU, un représentant de la Ligue contre le cancer et les parents d'élèves qui le souhaitent. La santé des enfants, on y pense à chaque instant ! L'objectif de cette action est de réduire l'initiation des jeunes au tabagisme, de réduire l'exposition au tabagisme passif et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies. Il est important de transmettre aux enfants les bons messages de

prévention au plus tôt. C'est pourquoi il ne faudra plus fumer aux abords directs de ces établissements recevant du public.

Pigeons : La **prolifération des pigeons** dans le village pose de nombreux problèmes. Dans le cadre des mesures de compensation de l'A34, la pose de nichoirs à rapaces doit être faite avec le ReNard. Par ailleurs, l'équipe municipale étudie en parallèle la possibilité d'installer un **pigeonnier contraceptif** (solution très onéreuse). Il est demandé aux habitants de ne pas nourrir les pigeons, ce qui contribue à les fixer dans le village.



Exemple de pigeonnier contraceptif



Enquête publique concernant le **projet éolien de La Monchot** : Ce projet controversé a soulevé de vives inquiétudes parmi la population située dans un large périmètre. L'enquête menée par la municipalité de Poix-Terron pour recueillir l'avis des pixiennes et des pixiens à ce sujet a pu montrer la grande sensibilité du sujet. Une large majorité de réponses défavorables a orienté les membres du Conseil municipal sur un vote résolument contre le projet éolien de La Monchot. Un courrier argumenté en ce sens a été remis au commissaire enquêteur.

Des actions... Des actions... Des actions... Des actions... Des actions... Des actions...

Cimetière : Sans produit phytosanitaire, l'entretien du cimetière est difficile. C'est pourquoi, suite à une étude et des propositions présentées aux conseillers municipaux le jeudi 11 mai 2023 par une représentante du réseau FREDON, une solution d'aménagement a été retenue pour un montant avoisinant les 44 000 € HT ; et validée en Conseil municipal. L'accès au cimetière pour les personnes à mobilité réduite est également au cœur des préoccupations de la commune. Une bande de terrain est en cours d'acquisition sur la partie nord de l'église pour l'aménagement d'un accès PMR.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Atelier de participation citoyenne dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) le jeudi 1er juin 2023 de 18H à 21H « Comment construire sans étalement urbain ». Inscription et renseignements : 03 24 35 22 22



LE PASS'AIDANT

La plateforme d'accompagnement et de répit de Nouzonville portée par la Mutualité Française va démarrer une permanence mensuelle (dans un premier temps) à Poix Terron. Le 1er **café entr'aidants** se déroulera le lundi 5 juin à 14h à la salle commune du béguinage de Poix Terron, Impasse de la Gare. Toutes les personnes concernées, aidants d'une personne vieillissante ou malade d'une maladie neurodégénérative sont concernées, sans condition d'âge, et sont les bienvenues, peu importe leur lieu d'habitation.



Stationnement : Un appel au civisme est lancé pour le stationnement, notamment à proximité de l'école. La mise en place d'un panneau réglementant le stationnement dans la ruelle menant aux logements du béguinage (nommée « impasse de la gare », près du distributeur de pizzas) est à l'étude. Les occupations « sauvages » de la voie peuvent constituer un vrai problème pour la circulation des résidents ou de leurs visiteurs, ainsi que pour les services de secours. Des parkings sont disponibles à proximité, aussi bien du côté de la gare que du côté de la salle de la Vence. Merci pour les résidents du béguinage !

De façon générale, il est demandé aux habitants qui stationnent habituellement dans le village de ne pas privatiser arbitrairement les espaces publics, emplacements de parking ou non, situés à proximité immédiate de leur habitation.

La priorité est de stationner sur sa propriété pour celle ou celui qui a un terrain accessible. Si le conducteur ou la conductrice ne peut pas faire quelques dizaines de mètres à pied pour rejoindre son véhicule ou en cas de handicap, merci de contacter la mairie afin d'étudier la possibilité de mettre en place un stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Le domaine public appartient à tout le monde. Merci de le partager intelligemment.

À venir ... À venir

**Fête de la musique
Poix-Terron**
Parking - salle de la Vence
ven. 16 juin - 19 h 30

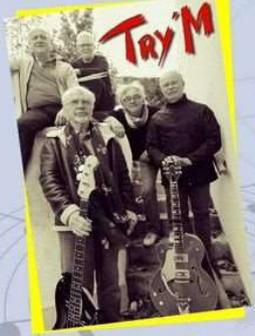
entrée gratuite - buvette - petite restauration

chanson française
Renaud - Bashung
Halliday - Téléphone
Indochine ...

**chanson rock
et reprises surprises**

Vincent B
Nous Sommes

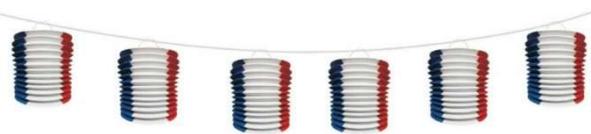
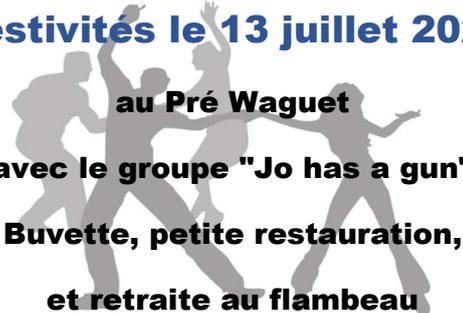
organisation :
Festi'Poix - Mairie de Poix-Terron




Festivités le 13 juillet 2023
au Pré Waguet
avec le groupe "Jo has a gun"
Buvette, petite restauration,
et retraite au flambeau

Cérémonie du 14 juillet 2023
Place de la Mairie à 11h


POIX-TERRON

BROCANTE
Dimanche
27 AOÛT 2023

06 41 12 06 18

PRIX :
2 € le mètre
Tarif réduit pour les Pixiens 1 €/m :
- le 28 juin de 18h30 à 20h
- le 1^{er} juillet de 10h30 à 12h
à la caserne

De la Rue de la Gare
à la Place du Pré Waguet

Buvette et restauration sur place




**JOURNÉE de la Biodiversité,
du Développement Durable**
et de **LA FÊTE DES possibles**

FAIRE COMMUNE
POUR UN MONDE JUSTE ET DURABLE

La Fête de la Biodiversité aura lieu
le samedi 23 septembre 2023




Création de l'association Tiers-Lieu : Ouvert à tous !

Samedi 1^{er} juillet 2023 à partir de 10h

Sur le site de l'ancienne halle de marchandise SNCF
Boissons et petite restauration



* **Café-Théâtre** *

Nouvelle soirée café-théâtre avec la troupe **Les Toqués d'Ardenne** et leur nouveau spectacle le **samedi 25 novembre 2023** à la Salle de la Vence

Journée **JUS DE POMMES**

Par l'Association
Les Croqueurs de Pommes

Samedi 28 octobre

Venez nombreux
faire presser vos pommes !

Place du Pré Waguet - Sur inscription



Activités d'été ... Activités d'été ... Activités d'été ... Activités d'été ... Activités d'été ...



ASSOCIATION
DU TERRITOIRE
DES CRÊTES
PRÉARDENNAISES



ENFANCE
Bien grandir

ACCUEIL DE LOISIRS POIX TERRON - du 10 juillet au 11 août 2023 Au Pôle scolaire Robert Gobez de 9h à 17h

Cet été, partons pour un voyage dans le temps

Semaines à thèmes



Programme d'activités riche et varié

Sorties, intervenants, grands jeux, ateliers créatifs, sports collectifs...

Tarifs:	Tarifs à la semaine	Garderie par tranche de 30 min (1)
Quotient Familial < 630	45 € (2)	1 €
Quotient Familial > 630	60 €	1,25 €

Adhésion : 25 € Annuelle et Familiale dans tout le réseau Familles Rurales

Pause méridienne (12h - 14 h) : Gantine 23 € la semaine ou retour à la maison

Inscriptions : Du 22 mai jusqu'au 23 juin dernier délai !
Dossier d'inscription à retirer, soit :
- Par mail
- Au périscolaire lors des horaires d'ouvertures

Contact : Mme Océane Delacroix
oceane.delacroix@famillesrurales.org
07.84.72.09.69

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE POIX-TERRON VOUS PROPOSE
CET ÉTÉ UN :

Voyage dans le temps



1er arrêt :
La préhistoire
du 10 au 13/07

2ème arrêt :
L'antiquité
(Les romains et les gaulois)
du 17 au 21/07

3ème arrêt :
Le Moyen-Âge
du 24 au 28/07

4ème arrêt :
Les temps modernes
(Les rois et les pirates)
du 31/07 au 04/08

5ème arrêt :
Le futur
du 07 au 11/08

2023

Le **PLAYA TOUR 2023** organisé par l'UFOLEP revient à Poix-Terron les 18 et 19 juillet !

Inscrivez-vous et rendez-vous au stade rue de de nombreuses animations vous attendent !

Renseignements et contact pour inscription à venir



Marchés pixiens

Prochains marchés :

- Tous les 2^{èmes} mercredis du mois
Mercredi 14 juin 2023, mercredi 12 juillet 2023, mercredi 9 août 2023,
Mercredi 11 octobre 2023, mercredi 8 novembre 2023
- Marchés à thème :
Mercredi 13 septembre 2023 : Marché de la Rentrée
Mercredi 13 décembre 2023 : Marché de Noël



Horaires :
14h /19h

Vos démarches

- **Demande de copie d'acte d'état-civil** : en mairie ou par mail avec justificatif d'identité
- **Demande d'autorisation d'urbanisme** :
 - en ligne : site de la commune : « vie municipale » puis « urbanisme » ,
 - dossier papier toujours accepté : formulaires sur service-public.fr, 1 exemplaire à déposer en mairie ou par mail (2 exemplaires si dans le périmètre de l'église)
- **Carte d'identité/Passeport** : 15 communes dans les Ardennes détiennent un dispositif de recueil pour les demandes de CNI et de passeport (**sur rendez-vous**) :
Attigny, Bogny-sur-Meuse, Carignan, Chateau-Porcien, Charleville-Mézières, Givet, Juniville, Nouzonville, Rethel, Revin, Sedan, Signy-l'Abbaye, Signy-le-Petit, Vouziers, Vrigne-aux Bois
- **Recensement citoyen** : dès 16 ans, se faire recenser en mairie avec livret de famille des parents, justificatif de domicile et carte d'identité
- **Eau** : pour les propriétaires : demande de raccordement et contrat de fourniture d'eau en mairie
- **Ordures ménagères** : nouvel habitant, déménagement, modification du nombre de personnes au foyer : informer la mairie. Modification de la capacité du bac en fonction du nombre de personnes
- **Mariage / PACS** : retrait du dossier en mairie
- **Liste électorale** : inscription en mairie ou en ligne sur service-public.fr avec justificatifs suivants : carte d'identité et justificatif de domicile

Mairie de Poix-Terron : **contacts et infos** : 03.24.35.60.18 mairie.poix.terron@wanadoo.fr et www.poix-terron.fr

Horaires d'ouverture au Public :

Lundi – Jeudi – Vendredi : de 9h00 à 12h00
Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Rédacteur en chef : Jean-Marie Oudart

Commission communication : Emmanuel Baudart, Pierre Gaucher, Aurélien Henon, Sabrina Copit, Coralie Colinet, Claudine De Koker.